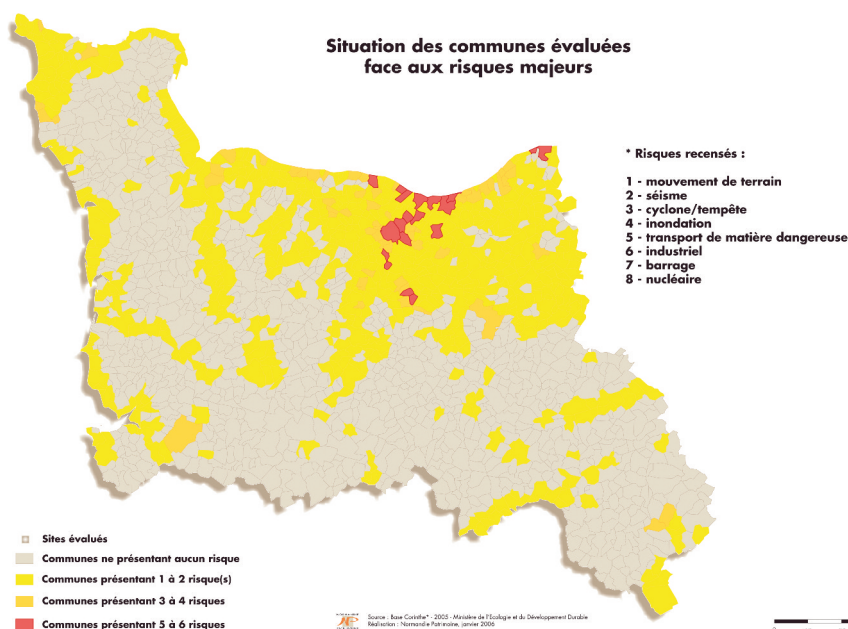


Un système d'information géographique dédié à la préservation du patrimoine culturel bas-normand



Normandie Patrimoine est une association culturelle, à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Créé à l'initiative du Conseil Régional de Basse-Normandie avec le concours de l'État, le centre régional de conservation-restauration des biens culturels met ses compétences à la disposition des institutions patrimoniales et des collectivités territoriales.

En l'absence de cadre harmonisé, au niveau régional de données relatives au patrimoine culturel et à sa préservation, un premier travail de recensement a été réalisé en vue d'identifier les dispositifs réglementaires existants.

L'objectif visé en termes de conservation est, d'une part d'établir des liens

étroits entre les lieux de conservation, le mode de gestion et la vulnérabilité du patrimoine face aux risques de dégradation entendus au sens large et, d'autre part de permettre aux gestionnaires scientifiques et administratifs de mieux apprécier les phénomènes dangereux qui peuvent conduire à la dégradation puis à la perte du patrimoine dont ils ont la charge.

Afin de créer une plate-forme d'information qui permette une collaboration étroite entre les différents acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine culturel, tant en ce qui concerne la gestion de la préservation matérielle des biens que la gestion des risques, Normandie Patrimoine a considéré nécessaire de s'appuyer sur les données d'un premier diagnostic.

Commune et patrimoine

On dénombre 1 814 communes réparties dans les 3 départements bas-normands et 959 lieux de culte utilisés au moins une fois par mois. Au titre de Monuments Historiques sont dénombrés 3 638 objets classés et 18 654 objets inscrits, répartis comme suit :

- Calvados : 888 objets classés et 2 790 objets inscrits (données 2000);
- Manche : 1 493 objets classés et 13 208 objets inscrits (données 2005);
- Orne : 1 257 objets classés, 2 656 objets inscrits (données 2005).

Le patrimoine bâti n'entre pas, en tant que tel, dans le cadre de l'étude. En revanche, les édifices qui abritent les biens culturels constituent un élément déterminant pour leur préservation. Les églises et mairies constituent l'essentiel des lieux de conservation du patrimoine culturel communal. Les grands domaines patrimoniaux sont les archives, le matériel pédagogique des écoles et enfin les objets mobiliers des églises où sont largement représentés les beaux-arts tels que la sculpture et la peinture.

Institutions patrimoniales / Archives

Toutes les communes détiennent des archives. Elles sont constituées de l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité (Art. L. 211-1 du Code du Patrimoine).

Bibliothèques

La Basse-Normandie compte 360 bibliothèques parmi lesquelles 35 possèdent un fonds patrimonial. Le fonds patrimonial d'une bibliothèque se caractérise traditionnellement par l'ensemble des documents antérieurs à 1811. Cependant, en fonction de l'importance d'un fonds dans l'histoire locale, certains professionnels peuvent inclure une partie du XX^e siècle.

Musées

La Basse-Normandie compte 125 musées dont 50 ont reçu l'appellation « musée de France ». Face à la configuration rurale de la Région et à la dissémination du patrimoine culturel dans les communes dont plus des deux tiers ont moins de 500 habitants, une étude « une journée – un site » relative à l'état de conservation matériel des biens culturels a été entreprise et a donné lieu à la production de données numériques géoréférencées. Entre 2001 et 2005, 72 édifices répartis sur 50 sites ont fait l'objet d'évaluations et celles-ci se poursuivront au cours des prochaines années.

Par site il est entendu :

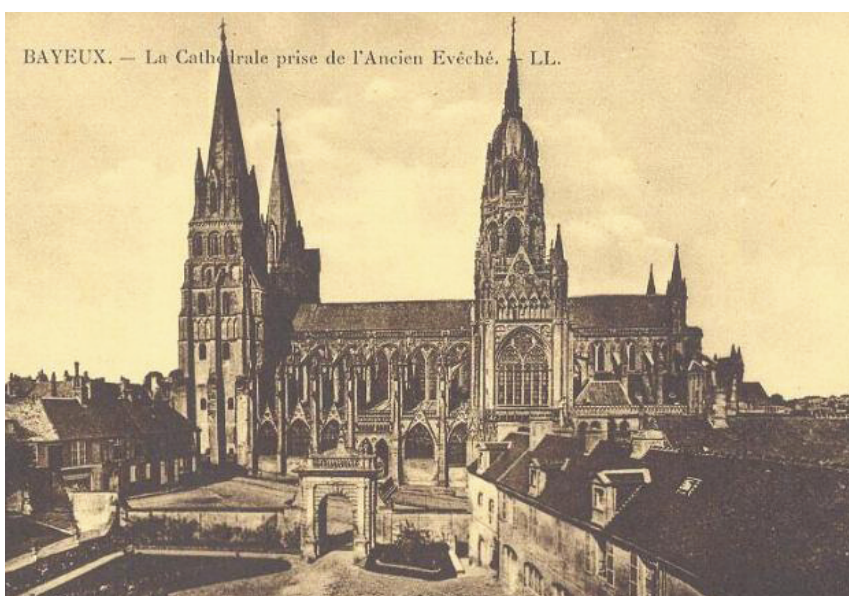
> **institution patrimoniale** : l'ensemble du patrimoine mobilier conservé dans les différents bâtiments constitutifs de l'institution patrimoniale ;

> **commune** : l'ensemble des biens culturels mobiliers présents dans les différents bâtiments communaux.

Les sites retenus dans le cadre de l'étude sont représentatifs du contexte régional et doivent permettre l'extrapolation des résultats à l'ensemble de la Basse-Normandie :

- 16 communes sur 1 814 soit 3 communes de plus de 2 000 habitants et 13 communes de moins de 500 habitants.
- 20 bibliothèques sur 35 possédant un fonds patrimonial.
- 14 musées sur un total de 125, dont 13 sont répertoriés comme musées de France.

Normandie Patrimoine crée ses bases de données et constitue des couches thématiques de données numériques géoréférencées à partir des éléments énumérés ci-dessous.



• Des évaluations sur site : une équipe de spécialistes en conservation et en restauration collecte, par typologie d'objets, des informations sur les biens culturels publics (documents graphiques, peinture, mobilier, etc.), qui sont intégrées dans une base de données.

Divers champs d'analyse sont pris en compte afin d'établir un premier diagnostic. Ils concernent les points suivants :

1. Recensement des indicateurs de risques qu'ils soient soudains ou lents : risques associés aux territoires, à l'édifice et liés à l'environnement immédiat (facteurs de dégradation des biens culturels).
2. État de conservation matériel du patrimoine mobilier.
3. Définition des actions prioritaires à mettre en œuvre en vue d'améliorer la préservation du patrimoine mobilier.

• De divers fonds d'archives : il s'agit de plans des bâtiments, de photographies aériennes, de cartes postales, de gravures, etc., mais également de documents comme des articles de journaux, des délibérations de Conseils Municipaux. Ces documents sont numérisés et intégrés à une base de données articulée au cadastre lui-même géo-référencé (parcelle, édifices).

Illustrations :

Les données sont de nature « multimédia », c'est-à-dire cartographiques, textuelles, iconographiques, sonores, vidéos, etc.

Le Système d'Information Géographique (SIG) doit permettre de mettre en relation, pour chaque édifice ou ensemble architectural diverses données :

- le cadastre (parcelle, bâti, noms des rues, sens uniques) ;
- les couches cartographiques :
 - bâtiments où des biens culturels sont présents,
 - localisation des services d'urgence et des lieux d'évacuation nécessaires en cas de sinistres (établissements scolaires, sportifs, entrepôts frigorifiques) ;
- les fiches extraites des bases nationales Mérimée (patrimoine monumental), Palissy (objets mobiliers), Joconde (musées) ;
- du texte libre : historique, description, synthèse ;
- des photographies actuelles et panoramiques (360°) ;
- des documents figurés anciens provenant des archives, musées, collections privées ;
- des vidéos ;
- des documents téléchargeables précisant les risques (zones inondables, zones sismiques, arrêtés de catastrophes naturelles, etc.) issus de bases de données déjà existantes telles que : IGN (BD Carto, BD Topo, BD Alti, BD Adresse), INSEE (RGP 99, Inventaire communal), DREAL (inondations, remontées nappes phréatiques, sites SEVESO, sites pollués), BRGM (cavités souterraines), collectivités territoriales (cadastre, aménagement), CRT (fréquentations touristiques).

L'outil multimédia (en cours de développement) devra permettre un accès simple et rapide aux informations nécessaires à la préservation du patrimoine culturel, notamment en cas de sinistre.

En permanence, le patrimoine culturel risque de subir des dommages. L'eau, le feu, le climat, la lumière et ses rayonnements, les infestations et les contaminants biologiques, les polluants, l'homme ou encore les matériaux constitutifs des objets eux-mêmes, sont autant de facteurs qui peuvent conduire à la perte de cette source de connaissance, à la disparition de ce patrimoine.

Une synergie des actions conduites grâce à une aide pratique directe, l'apport de conseils, d'informations et la formation permettrait de rendre efficaces et complémentaires les deux approches de préservation des biens culturels :

- réduire les risques ou éviter les facteurs de dégradation,
- limiter les dommages par un ensemble de mesures d'organisation et de gestion, techniques et structurelles.

Mme Christine d'Anterroches

Directrice de Normandie Patrimoine, centre régional de conservation-restauration des biens culturels de Basse Normandie